

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2026

---

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS944

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Colin-Oesterlé, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 24, substituer au mot :

« fixées »

le mot :

« prévues ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.